

Communiqué du Conseil des ministres: Texte intégral

28-06-2020

Le Conseil des ministres a tenu ce dimanche, 28 juin 2020, sa réunion périodique par visioconférence sous la présidence de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux en observant une minute de silence à la mémoire du défunt Moudjahid, Belaïd Abdesslam, ancien Chef du Gouvernement.

Le président de la République a ensuite souhaité la bienvenue aux nouveaux ministres avant de remercier les ministres sortants pour les efforts consentis dans l'accomplissement de leurs missions au service du pays, et de surcroit dans des conditions difficiles.

Le Conseil a écouté, par la suite, un exposé présenté par le ministre de l'Energie sur la situation du raccordement des zones industrielles, des périmètres agricoles et autres investissements au réseau d'électricité et de gaz.

Des projets s'inscrivant dans le cadre de programmes inscrits au niveau des wilayas concernées et à fort impact sur le développement économique local.

Selon l'état des lieux, il existe 2726 demandes de raccordement de périmètres agricoles au réseau électrique, la majorité au sud du pays, dont 1010 opérations ont été réalisées et le reste en attente de mise en service, en cours de réalisation, en attente de règlement des coûts par l'opérateur, ou en cours d'examen.

Le programme global de raccordement à l'électricité comprend 50 zones industrielles, sachant que 44 sont

gérées par les wilayas et 6 par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), une situation qui a engendré des contraintes nécessitant un réexamen du mode de gestion actuels de ces espaces.

S'agissant du raccordement à l'électricité et au gaz des investisseurs se trouvant en dehors des zones industrielles, il est enregistré, sur un total de 8818 projets d'investissement, 854 demandes de raccordement à l'électricité et 234 autres au gaz. En tête des entraves relevées en matière de raccordement à l'électricité et au gaz, figurent l'absence de passages pour les réseaux électriques, la non-conformité de la liste des bénéficiaires avec les personnes sur le terrain, la répartition des enveloppes financières avant la réalisation des études, des dysfonctionnements qui appellent à être corrigés très rapidement.

Après débat et approbation, le président de la République a rappelé les précédentes instructions concernant le parachèvement immédiat des raccordements à l'électricité et au gaz, notamment dans le Sud afin de libérer les énergies gelées dans les secteurs de l'Industrie et de l'Agriculture, la création de postes d'emploi à même de renforcer la production et la résorption du chômage.

Le président de la République a réitéré son refus des pratiques bureaucratiques qui privent des citoyens producteurs, notamment dans le monde de l'agriculture, du raccordement au réseau électrique pour ensuite leur mettre la pression pour le remboursement des crédits dans les délais.

Il a, à ce propos, donné des instructions pour faciliter les remboursements dans l'attente de l'entrée en production des périmètres agricoles et industriels concernés par le raccordement au gaz et en électricité et ordonné, par la même, l'élargissement des raccordements aux zones d'activités dans les wilayas intérieures au profit des artisans, et notamment dans le Sud, et des nouvelles agglomérations.

Par ailleurs, le président de la République a tenu à adresser ses félicitations aux travailleurs de la raffinerie de Sidi Rezine à Alger pour leurs efforts en remplacement des spécialistes étrangers dans le projet en cours pour la production d'hydrocarbures en quantités permettant l'exportation prochaine de l'excédent.

Une position qui rappelle l'exploit historique des travailleurs et cadres de la Sonatrach qui ont su substituer les experts étrangers ayant tenté, par leur retrait, de provoquer l'arrêt de l'extraction du pétrole et du gaz et empêcher leur exportation, pour faire pression sur l'Algérie après la nationalisation de ses hydrocarbures en février 1971.

Par la suite, le ministre des Travaux publics a pris la parole pour présenter un exposé sur le méga projet de construction du port du Centre à El Hamdania, dans la commune de Cherchell comprenant trois lots : le port, les zones logistiques et industrielles ainsi que la pénétrante et la voie ferrée, objets de l'ensemble des opérations de base effectuées depuis le lancement, en novembre 2012, de l'étude d'identification du site.

Réagissant à cet exposé, le président de la République a rappelé les détails de ce dossier et les pertes occasionnées par son retard de réalisation à l'économie nationale en général, l'objectif stratégique de ce port étant le désenclavement des pays africains sans accès maritimes avec ce que cela implique en termes d'impulsion de la vie économique et de création d'emplois.

Il a, cet effet, instruit le Premier ministre de prendre de nouveau contact avec le partenaire chinois et d'étudier le projet sur de nouvelles bases transparentes pour le soumettre une seconde fois au Conseil des ministres, dans un délai maximum de trois mois.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a suivi l'intervention du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme

hospitalière, qui évoqué l'évolution de la situation sanitaire dans le pays, sous tous ses aspects, à la lumière de la recrudescence de la pandémie à l'échelle mondiale.

Il a expliqué que face à la hausse des cas de Covid-19, le ministère à adopter, depuis le 10 juin en cours, une nouvelle stratégie basée, dans un premier temps, sur la réduction de la durée d'hospitalisation des patients à cinq (5) jours et la détermination, dans un second cas, des cas nécessitant une plus longue hospitalisation en fonction du degré de gravité et de complexité, en soumettant les cas asymptomatiques à un suivi médical en dehors de l'hôpital.

Les nouvelles dispositions ont permis de rajouter plus de 3.000 lits supplémentaires depuis le début du mois en cours, portant leur nombre total à 13.395 lits, outre l'augmentation des capacités et des moyens de traitement, par la mise à disposition de plus d'équipements de dépistage et de protection.

Le ministre a fait état, en outre, de l'acquisition en cours de 252.000 tests PCR et deux (2) appareils de dépistage par PCR d'une capacité de 2.000 tests par jour chacun.

Il est également prévu l'importation de 20 millions de masques chirurgicaux pour maintenir le stock national, de 200.000 masques pour les personnels de santé travaillant dans des services COVID, lesquels équipements viendront s'ajouter aux quantités suffisantes de médicaments destinés au traitement des patients atteints de coronavirus, sachant que le stock des médicaments a été plusieurs fois doublé.

Le ministre a conclu son intervention en proposant l'intensification des campagnes de sensibilisation avec un durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants, affirmant que la lutte contre la pandémie, en l'absence d'un vaccin, laisse toutes les hypothèses ouvertes, y compris l'éventualité d'un reconfinement partiel pour endiguer sa propagation.

Après approbation de l'exposé, le président de la République a relevé avec amertume les comportements de certains citoyens qui veulent faire accroire aux autres que le Covid-19 n'est qu'un mythe à visées politiques, s'étonnant d'une telle irresponsabilité alors que les morts sont déplorés, chaque jour, par milliers à travers le monde, à commencer par les pays les plus développés.

Aussi, le président de la République a-t-il ordonné le durcissement des sanctions à l'encontre de tous les contrevenants, individuellement ou collectivement, aux mesures de prévention.

Il a également instruit le Premier ministre d'étudier les mesures à prendre avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus afin de décider des actions à entreprendre dans les prochains jours en vue de briser la chaîne de contamination et de circonscrire les foyers épidémiques.

De plus, le président de la République a de nouveau demandé au ministre de la santé de recourir à l'avion mis à la disposition de son département afin de se rendre immédiatement et à tout moment sur place pour vérifier les informations relatives à des insuffisances réelles ou fictives publiées ici

et là, en vue de rassurer les citoyens, ou de couper court aux rumeurs et autres fausses informations.

Après avoir chargé le ministre de la santé de l'établissement de statistiques des contaminations par wilaya et de leur traitement avec davantage de réalisme, le président de la République a souligné que la lutte contre la pandémie est une responsabilité collective (Etat, institutions, société civile et individus) à travers l'ensemble du territoire national car il y va, de la préservation de la santé et de l'intégrité du citoyen.

A cet égard, le président de la République a ordonné le renforcement de la surveillance épidémiologique, du contrôle

quotidien du fonctionnement des hôpitaux et du stock de matériels de dépistage.

En outre, il a ordonné le maintien de la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes jusqu'à ce que Dieu nous libère de ce fléau.

Avant la levée de la séance, le Président de la République a donné des orientations à la nouvelle composante du Gouvernement, insistant sur la coordination entre leurs secteurs sous la supervision du Premier ministre, le bannissement des sorties de parade sur le terrain.

L'objectif étant de regagner la confiance des citoyens, perdue du fait des fausses promesses et des pratiques négatives, et de construire l'Algérie nouvelle forte et juste, où le changement radical aura un sens réel et palpable, d'abord, dans le comportement et les actes du responsable à n'importe quel niveau de responsabilité.

Le président de la République a, également, ordonné la constitution, au niveau des ministères, de cellules d'écoute des citoyens pour ne plus se contenter des rapports administratifs.

Evoquant la portée du dernier remaniement ministériel avec la création d'importants départements en lien direct avec le quotidien du citoyen, le président Tebboune a donné à chaque ministre des directives concernant la feuille de route à préparer en prélude de sa présentation en Conseil des ministres ultérieurement, après examen au niveau du Gouvernement.

A ce propos, il a instruit, particulièrement, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de préparer le cahier des charges de l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en Terres sahariennes afin de pouvoir engager, dès l'année prochaine, la culture du maïs et les cultures sucrières et oléagineuses en vue d'augmenter les capacités nationales agricoles et garantir la sécurité alimentaire.

Le ministre des Transports a, par ailleurs, été instruit de revoir le transport, sous toutes ses formes, en optimisant tous les moyens disponibles pour dynamiser le trafic aérien domestique et permettre à l'Algérie de retrouver sa place dans le domaine du transport maritime, à travers l'élargissement de la flotte maritime en vue de la prise en charge du transport des voyageurs et de marchandises, de et vers l'Algérie et économiser ainsi les coûts en devises des prestations des compagnies étrangères. Cette réalisation est vitale pour l'Algérie même si cela passe par l'acquisition de nouveaux navires pour renforcer la flotte nationale du transport maritime.

Le ministre des mines a été instruit, quant à lui, d'accélérer, par voie de presse, le recrutement d'ingénieurs et d'experts dont seront constituées les équipes en charge de la gestion du département de façon à lui conférer un rôle axial dans le cycle économique, à commencer par le recensement précis de toutes nos richesses minières en perspective d'exploitation en vue d'alléger la dépendance aux hydrocarbures et créer de la richesses et des emplois.

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a été instruit de focaliser, dans son programme, sur les opérations de production des énergies renouvelables à même d'être concrétisées sur le terrain et de choisir des wilayas pilotes pour l'élargissement de l'expérience de transition énergétique, à commencer par la généralisation de l'éclairage public à l'énergie solaire dans tout le pays.

Le président de la République a demandé, en fin, à la secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite, de mettre à profit son expérience sportive mondiale réussie pour la détection des jeunes talents, dès l'école primaire, en vue de former une nouvelle génération d'élite sportive qui rendra au pays sa gloire d'antan en terme de performance mondiale en athlétisme, d'autant plus que **l'Algérie abritera, en 2022, les Jeux méditerranéens**

"Nous sommes dans une véritable course contre la montre pour reconstruire une économie non rentière qui permettrait d'améliorer les recettes du Trésor, de créer des postes d'emploi pour les jeunes et de réduire l'importation pour préserver les réserves de change", a déclaré le président de la République au terme de son intervention à l'adresse des membres du Gouvernement.

"Le peuple vous jugera sur le terrain à partir de la conformité de votre parole et vos actes, alors soyez un exemple de sincérité de propos, de dévouement et d'abnégation dans le travail, et en cette veille de célébration de la fête de l'indépendance, rappelez-vous toujours que quels que soient vos sacrifices, ils seront toujours moindre de toute goutte de sang pur versée par les Chouhada de la Glorieuse guerre de libération et même du devoir national après l'indépendance.

Traduction APS